

FORMATION nouveaux élus

Jeudi 18 juin de 9h30 à 17h30 en présentiel

Animal en ville : bâtir une politique durable et structurante pour son territoire

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'accompagner les élus dans la conception et la mise en œuvre d'une politique locale ambitieuse en faveur de l'animal en ville et de son bien-être. À l'issue de cette session, chaque participant sera capable de maîtriser le cadre juridique de ses compétences, de structurer une stratégie politique cohérente à l'échelle de son territoire, et d'actionner des leviers opérationnels (aménagement, médiation, services) pour intégrer harmonieusement la place de l'animal dans l'espace urbain.

INTERVENANTE



Florence CHALULEAU
Spécialiste de la cohabitation humains-animaux
Ancienne responsable à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Florence Chaluleau conçoit et anime des formations en lien avec les enjeux des organisations publiques et des territoires. Elle s'appuie sur une expérience au sein d'institutions telles que l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort et la CCI Paris Île-de-France, ainsi que sur un parcours en cabinet. Elle s'intéresse aux enjeux de cohabitation entre humains et animaux en milieu urbain, nourrie notamment par son engagement à la SPA. Elle propose aux élus des repères concrets pour intégrer ces questions dans les politiques locales.

FORMAT

Cette formation se déroule sur une journée le **jeudi 18 juin 2026** à Paris (Opéra) de 9h30 à 17h30.

9h30 : Accueil des participants, 10h : Début de la formation, 12h30-14h : Déjeuner, 17h30 : Fin de la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est axée sur une pédagogie concrète et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas et ateliers collaboratifs.

PREREQUIS ET EVALUATION

Aucun prérequis niveau débutant. Évaluation finale interactive (QCM).

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la journée de formation est de **400 euros TTC** par participant pour la journée de formation. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation ; l'accueil-café est inclus. Conformément au règlement des organismes de formation des élus locaux, le déjeuner n'est pas pris en charge.

Votre Contact

PROGRAMME

►► Le cadre juridique : Maîtriser ses responsabilités

Les fondamentaux : Comprendre les pouvoirs de police du maire (salubrité, sécurité, tranquillité publique).

La responsabilité communale : Identifier les obligations légales liées à la divagation animale et à la gestion de la faune en milieu urbain.

Sécuriser ses décisions : Savoir naviguer entre les contraintes réglementaires et la volonté politique pour agir en toute légalité.

►► La stratégie politique : Construire une vision de territoire

La transversalité : Comment intégrer la "condition animale" dans les politiques d'urbanisme, de santé et d'éducation.

Gouvernance : Définir une feuille de route claire pour le mandat et organiser le pilotage au sein des services municipaux.

Diagnostic et prospective : Passer d'une gestion subie des nuisances à une stratégie proactive de "bien vivre ensemble".

►► Applications concrètes et outils : Passer à l'action

Aménagements urbains : Concevoir des espaces publics partagés et fonctionnels (caniparcs, signalétique, biodiversité urbaine).

Médiation et lien social : Utiliser les outils de concertation pour apaiser les relations entre les citoyens (propriétaires d'animaux et non-propriétaires).

Financement et mutualisation : Identifier les leviers budgétaires, partenariats associatifs et collaborations intercommunales pour financer les projets.

EXERCICES PRATIQUES

Atelier projet

Étude de cas

Diagnostic de terrain

Médiation

Votre Contact

Eléonore CARPENTIER • 01 42 60 69 48
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

Bulletin d'inscription

ANIMAL EN VILLE
BÂTIR UNE POLITIQUE DURABLE ET STRUCTURANTE
POUR SON TERRITOIRE
JEUDI 18 JUN 2026
9H30-17H30

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile

Organisme
Adresse
Code postal Ville

Formation financée par :

- la collectivité
- le DIF Elus via Mon compte élu (11 jours ouvrés avant la date de début de formation)
- autre organisme.....

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

Le montant de la journée de formation est de 400 euros TTC par participant.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi